

**Sommaire // Edito p1**

**Actualités du CRJ // Actualités p1/ Interventions p2 /**

**Publications p3 / Participation à des jurys p5**

**Actualités de la recherche p6 / Retour sur... p10 /**

**Les manifestations scientifiques passées p10 /**

**Les manifestations scientifiques à venir p10**

**Du côté des doctorants // Le mot des représentants p12 /**

**Actualités p13 / Soutenances de thèses p13.**

## EDITO

Chèr(e)s membres du CRJ,

### Le partage, esprit de Noël avant l'heure ?

La rentrée et son cortège de cours, de réunions et autres occupations universitaires que nous chérissons sont déjà loin derrière nous. Qu'il nous soit permis toutefois de revenir sur notre journée de rentrée au CRJ. Si le cadre était sans doute moins enchanteur que l'an passé, le programme a largement séduit. Nous avons tous apprécié écouter une collègue sociologue nous exposer ses méthodes de recherche. La richesse scientifique vient aussi de l'extérieur cela ne fait point de doute ! Nous avons toutefois encore beaucoup appris en écoutant Hafida Belhali et Iony Randrianirina nous parler de leur façon de réfléchir le Droit et de l'écrire. C'est un plaisir incontestable que celui de partager nos expériences. La présentation des projets de recherche de nos heureux lauréats de l'IUF (Anca Alinçai et Fabien Girard), de l'ANR (Léo Vanier) et des IRGA (Sabine Lavorel et Romain Rambaud) l'a pleinement conforté. L'accueil des nouveaux arrivants également.

C'est encore probablement de partage dont il s'est

agi avec la tenue de deux colloques en octobre (Les métamorphoses de la relation de travail et les Fables de la Fontaine et le droit) : partage d'expériences et d'expertises entre le Barreau de Grenoble et l'Université pour l'un, partage des idées entre les doctorants du CESICE, du CRJ et d'ailleurs pour l'autre.

Il s'est agi encore de partager nos connaissances et notre appétence pour l'étude du Droit lors du séminaire Droit(s) et patrimoine(s) du 16 novembre, et il en sera de même pour la journée d'étude du 25 novembre sur ce que la nécessité fait au droit, le colloque annuel des intellectualistes consacré, cette année, à l'émergence d'un droit des données (le 2 décembre) ou encore pour le dernier « Un auteur, un café » de l'année 2022.

Cet édito est enfin l'occasion de partager les excellentes nouvelles de fin d'année : pas moins de 8 soutenances de thèse et une soutenance HDR sont programmées d'ici mi-décembre au sein du CRJ.

Il semblerait bien que l'esprit de Noël se soit invité prématurément cette année !

Ingrid et Romain

## ACTUALITES DU CRJ

### JOURNÉE DE RENTRÉE DU CRJ

La journée de rentrée des membres du CRJ s'est déroulée le vendredi 16 septembre, à la MJK.



*Hafida Belhali et Iony Randrianirina ont présenté leurs méthodes de recherche en droit.*



*Intervention de Solène Billaud, MCF en sociologie, invitée à présenter la méthodologie de la recherche en sociologie.*



*Présentation des projets IRGA ET ANR*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRJ

Elle aura lieu le vendredi 16 décembre de 10h à 12h (salle G. Peiser). Elle sera suivie d'un pot convivial.



## Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « *La famille et le droit dans les littératures de langue française (19e-21e) : de l'analyse critique à la discussion littéraire en classe* ». 12-13 octobre 2022, UGA.

## Claire Courtecuisse

- « *La genèse de la réforme, Le point de vue de l'historien du droit* », colloque consacré aux 40 ans de la loi du 2 mars 1982, organisé par le GRALE - Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe, groupement d'intérêt scientifique, au Sénat, le 23 septembre 2022.

## Arnaud De Vellis

- « *Impacts sociaux et enjeux éthiques des technologies quantiques. Une réflexion sur les encadrements possibles de ces technologies encore balbutiantes mais au potentiel problématique, pouvant provoquer des changements sociétaux importants* », présentation d'un poster lors du colloque des 10 ans du laboratoire LN2 (Nanotechnologies et Nanosystèmes) de l'Université de Sherbrooke. Annecy, juillet 2022.

## Michel Farge

- « *L'adoption internationale* » et « *Les enlèvements illicites d'enfants* » aux Universités européennes d'été de Bordeaux « L'enfance sans frontières », les 20 et 21 septembre 2022.

## Amélie Favreau

- « *IA et droit d'auteur* », Summer School du programme DesCartes à Singapour, 11 octobre 2022.

- « *Présentation de l'approche legal by design du Work Package 7* », Summer School du programme DesCartes à Singapour, 13 octobre 2022.

- « *Genetic data and Law* », colloque Alicante « Patent and biotechnology », 15 novembre 2022.

## Baptiste Jouzier

- « *Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et la problématique de l'abolition de la rétention administrative des mineurs non accompagnés* », intervention réalisée le 19 septembre 2022, au sein de la table-ronde sur « *La protection du migrant mineur non-accompagné* », dans le cadre des Universités européennes d'été 2022 « Enfance sans frontière », organisées par l'Université de Bordeaux et l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

## CENTRE DE DOCUMENTATION

### Nouvelles pages internet

Sur le site du CRJ, les pages du centre de documentation ont été très largement étoffées. Vous y trouverez plusieurs onglets avec toutes les informations et actualités (horaires, nouvelles acquisitions, événements...), des ressources UGA (Hal, formations de la BU, ressources numériques) et des ressources externes (SUDOC, Portail universitaire du droit, Jurisguide, etc.). Ces pages regorgent d'[informations utiles](#).



## INTERVENTIONS

### Maxime Barba

- Formation nationale des juges consulaires à la collecte des preuves par-delà les frontières en matière civile et commerciale dans l'espace judiciaire européen (journée ENM du 9 sept. 2022, dir. G. Decocq).

### Apolline Bernard

- « *La fable et le droit de la propriété intellectuelle* », colloque des doctorants « Le droit dans les fables de La Fontaine », 21 octobre 2022, UGA.

### Sébastien Bernard

- « *L'autonomie des universités et la sélection* » au colloque « Le droit à l'éducation », IEP Saint-Germain-en-Laye, 24 juin 2022.

## Nicolas Kada

- « *Les 40 ans de la loi du 2 mars 1982* » organisation du colloque avec la professeure Virginie Donier pour le GRALE (Groupement de Recherche sur l'Administration Locale) au Sénat, le 23 septembre 2022.

- « *Le mythe du contrôle de légalité* », intervention au colloque « *Les 40 ans de la loi du 2 mars 1982* » organisé à Paris par le GRALE (Groupement de Recherche sur l'Administration Locale) au Sénat, le 23 septembre 2022.

## Mariana Kato

- Organisation du colloque « *Mode et Droit* » à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, le 30 septembre 2022.

- Participation au workshop « *Law and Courts Autumn Immersion - Working with large databases on Courts* », à l'European University Institute, 10 au 14 octobre 2022.

## Ingrid Maria

- « *Vers une mutation radicale du droit de la protection juridique ?* », conférence à la faculté catholique de Lyon, le 15 septembre 2022.

- « *L'anticipation juridique du grand âge* », conférence à la Graduate school *Bien vivre bien vieillir*, le 6 octobre 2022.

## Romain Rambaud

- « *Translations de compétences et légitimités institutionnelles en droit des élections politiques* », Journée décentralisée de l'AFDC, CREDIMI, Dijon, 13 octobre 2022.

- « *Légitimité des exécutifs locaux et représentation: mandats et scrutins* », colloque AFDCL, Orléans, 20 octobre 2022.

- « *La réforme de la loi électorale* », séance d'ouverture du cycle de conférences de l'équipe de droit public de Lyon consacrée à la Représentation, 25 octobre 2022.

## Serge Slama

- « *Réfugiés, migrants, protégés temporaires : l'accueil à plusieurs vitesses ?* », Café Erudit, La Bifurk, 18 juin 2022.

## Emilie Terrier

- « *Droits moraux et droits patrimoniaux, les enjeux du droit d'auteur* », journée d'études « *La documentation en conservation-restauration, Accès, diffusion,*

*droits et usages* », 14 novembre 2022, Paris, Archives nationales.

- Organisation de l'atelier de recherche « *L'objet photographique, de quels droits ?* », 21 novembre 2022, Paris, ministère de la culture.

## Romain Tinière

- « *The use of ECtHR case-law by the ECJ - Instrumentalization or quest for legitimacy ?* », conférence à l'Université KU Leuven, le 3 octobre 2022.

- Participation à « *EU Charter of Fundamental Rights Experts Event* », les 6 et 7 octobre 2022 à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

- « *Les paradoxes de la gestion différenciée de la conflictualité par l'Union européenne* », communication au colloque « *La conflictualité dans l'UE: menace existentielle ou catalyseur d'intégration ?* » (G. Marti et L. Robert dir.), les 20 et 21 octobre 2022 à Lyon.

## PUBLICATIONS

### Julie Arroyo

- « *Participants au service public, neutres vous serez... Ou pas !* » Le critère de la participation au service public et l'obligation de neutralité religieuse », RFDA, 2022, n° 6.

### Maxime Barba

- « *Applicabilité et application du règlement Rome II à l'enrichissement injustifié* », Journal de droit international, juill. 2022, comm. 13.

- « *La force majeure procédurale* », RTD civ. 2022. 287.

- « *Annexe à la déclaration d'appel : l'éclaircie après la tempête* », Recueil Dalloz 2022. 1498.

- « *L'appel civil et les Etats généraux de la justice* », JCP G 2022. 1663.

### François Barque

- « *Chronique de droit constitutionnel local* », BJCL, octobre 2022.

- Droit constitutionnel espagnol, Paris, LGDJ, Systèmes, 2022.



François BARQUE

Droit  
constitutionnel  
espagnol



### Fatma Ben-Hassine

- « *Fautes de l'État et Covid-19 : l'heure du bilan ?* », [Infirmiers.com](https://www.infirmiers.com), 8 juillet 2022.

## Apolline Bernard

- « *Responsabilité limitée de l'hébergeur à défaut de notification de la contrefaçon de dessins* », Dalloz Actualité IP/IT, 11 octobre 2022.

## Jean-Michel Bruguière

- « *La para-propriété intellectuelle* », Actes de colloque, Dalloz, octobre 2022.



## Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « *Proposition de structuration d'un droit des couples dans le Code civil français* », in Individu, famille, Etat. Réflexions sur le sens du droit de la personne, de la famille et de son patrimoine, Hommage au Professeur Jean-Louis Renchon, sous la dir. de N. Dandoy, J. Sosson, T. Tainmont et G. Willems, Larcier, Bruxelles, 2022.

## Michel Farge

- « *Les nouvelles procédures de changement de nom confrontées aux familles internationales* », art. avec D. Eskenazi, AJ. Dalloz 2022. 29.

## Baptiste Jouzier

- « *Quatre ans de (non) mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières : le réveil de la France par l'attribution d'un mandat à la CNCDH ?* », Baptiste Jouzier et Ophélie Marrel, La Revue des droits de l'homme [En ligne], Actualités Droits-Libertés, le 25 septembre 2022.

## Nicolas Kada

- « *Loi 3DS / Déconcentration : un D peut en cacher un autre* » in : L'Actualité juridique - Droit administratif, Dalloz, juillet 2022, pp.1383.

- « *Le Sénat, gardien des libertés locales ?* » in : « *Le Sénat, acteur méprisé sous la Cinquième République* » (sous la dir. de N. Droin et A. Granero), Paris, IFJD, septembre 2022.

- « *Le préfet* » in : « *Encyclopédie du management public* » (sous la dir. de G. Orange), Paris, IGPDE, septembre 2022.

## Mariana Kato

- Juillet 2022 : Prix de thèse Dalloz (publication à paraître en avril 2023).

## Floriane Maisonnasse

- « *Le versement direct de l'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées à l'hôpital ne s'oppose pas à sa récupération sur succession* », AJ fam. 2022. 448.

## Ingrid Maria

- « *Nécessité de notifier une offre d'indemnisation aux deux administrateurs légaux* », Dr. fam. 2022, comm. 132.

- « *Mainlevée des soins sans consentement pour un malade pénalement irresponsable : pas de distinction entre hospitalisation complète et programme de soin* », Dr. fam. 2022, comm.

- « *Les mesures de protection judiciaires* », Réalités familiales, 2022, n°138/139, p. 14-17.

## Romain Rambaud

- « *Droit électoral français : et si on passait du XIX au XXIème siècle ?* » et « *Référendum d'initiative citoyenne : et si on cessait d'avoir peur ?* » in R. Dosièrè, G. Giraud (dirs.), Réveiller la démocratie, Les éditions de l'atelier, 2022.

- « *Faut-il mettre fin au suffrage indirect pour redonner sa place au citoyen ?* », in N. Droin, A. Granero (dirs.), Le Sénat, Acteur « méprisé » de la 5ème République ?, IFJD, 2022.

## Anne-Gaëlle Robert

- « *Cyber incitation d'un mineur à un acte de nature sexuelle* », JurisClasseur Pénal Code, Art. 227-22-2, fasc. 20.

## Serge Slama

- « *Pourquoi et comment constitutionnaliser le droit à l'avortement* », La Revue des droits de l'homme [En ligne], Actualités Droits-Libertés, 7 juillet 2022 (avec Stéphanie Hennette-Vauchez et Diane Roman).

- « *Entités artificielles intelligentes : de quelle citoyenneté ?* », La Revue des droits de l'homme [En ligne], 22 | 2022, mis en ligne le 13 septembre 2022.

- « *Les pass (sanitaire et vaccinal) passent sans encombre les portes du Palais Royal* », Revue trimestrielle des droits de l'homme (RTDH), 2022, pp. 477 - 496.

## Lara Taleb

- « *Le renforcement mondialisé du civisme fiscal par la lutte contre les pratiques fiscales inciviques : un urgent impératif* », octobre 2022, editor@lebanonlawreview.org, © 2022 HAQQ, LLC.

## Emilie Terrier

- Fasc. 1187, Objet du droit d'auteur. - Titulaires du droit d'auteur. Agents publics, Jcl Propriété littéraire et artistique, 2 août 2022.

## Romain Tinière

- « *L'Union européenne et la régulation des plateformes en ligne - À la recherche de la voie du milieu* », in B. Bertrand (dir.), *La politique européenne du numérique*, Bruylant, 2022.

## Christelle Varin

- « *Prise d'acte : une précision utile quant au destinataire et une confirmation attendue en cas de manquements anciens* », note sous CA Grenoble, 8 mars 2022, *Droit Ouvrier* 2022, juin/juillet/ août, p.339.

## Etienne Vergès, Géraldine Vial

- « *Droit de la preuve, 2e édition* ». Avec Olivier Leclerc. *Thémis Droit*, Puf, 24 août 2022.

Étienne Vergès  
Géraldine Vial  
Olivier Leclerc

Droit  
de la preuve

2<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée

Thémis droit puf



- « *Justice et intelligence artificielle* », dossier *Recueil Dalloz*, p. 1919-1934, novembre 2022.

- [Interview réalisée à l'ENM](#) relative au projet de recherche sur les algorithmes, 20 septembre 2022.

## AUTRES PARTICIPATIONS

### Michel Farge

- Membre du jury et rapporteur de la thèse de Mme Olfa Triki, « *Les successions internationales - Etudes comparées du droit tunisien, du règlement européen et du droit anglais* » (dir. C. Nourissat et S. Jerbi), soutenue à Sfax, le 30 septembre 2022.

### Serge Slama

- Jury de thèse de Siavash Shahrjerdi, « *La régulation juridique de l'intelligence artificielle au sein de la justice : une étude comparative entre le droit de l'Union européenne et les lois fédérales des États-Unis* », sous la dir. de William GILLES, Université Paris 1, 19 octobre 2022.

- Audition par le Conseil national de l'information statistique (CNIS), Groupe de concertation sur un projet de répertoire statistique d'individus et de logements (RESIL), présidé par Jean-Marie Delarue, INSEE, 14 septembre 2022.

### Romain Tinière

- Participation au jury de thèse de Lencka Popravka le 29 septembre 2022 sur « *Le contrôle des valeurs de l'Union au prisme de l'article 7 TUE* ».

## PROJETS DE RECHERCHE

### Etude comparée (mars 2022-mars 2023)

Claire Courtecuisse

Deux fabriques d'intelligence collective dans une zone administrative de surveillance commune (ZAG) : étude comparée sur les actions de la Métro et de la Communauté de Communes du Grésivaudan quant à la participation citoyenne à l'élaboration de la norme climatique locale.

Avec l'autorisation d'un côté du Comité opérationnel de la Convention citoyenne métropolitaine sur le climat (CCC), qui se tient de mars à octobre 2022 et de l'autre du Vice-Président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation ainsi que la collaboration du directeur général des services, du directeur de cabinet et de la direction « Aménagement, logement et environnement » communautaires de la Communauté de communes du Grésivaudan (Com com), une étude est menée pour apprécier le degré plus ou moins élevé d'appropriation citoyenne dans l'élaboration de la norme climatique locale, en fonction de modalités d'intelligence collective choisies par deux intercommunalités voisines et dépendantes l'une de l'autre dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, la Métro ayant impulsé la CCC et la Com com étant, quant à elle, dans la révision de son Plan Climat.

### Programme DesCartes – Projet CNRS@Cretate à Singapour

Amélie Favreau



Le CRJ est impliqué dans un projet de recherche international sur l'intelligence artificielle hybride, porté par la filiale du CNRS à Singapour en partenariat avec la National Research Foundation de Singapour.

[Site internet du programme.](#)

### Qu'est-ce que le programme Descartes ?

Fin juin 2021, la France et Singapour ont signé un partenariat en matière de recherche en IA à travers le programme DesCartes, centré sur quatre domaines de recherche prioritaires : les données et leurs applications, l'IA vérifiable et explicable, le traitement du langage naturel, et l'interaction homme-machine.

Dirigé par Francisco Chinesta, le programme DesCartes ambitionne d'élaborer des outils dédiés à la prise de décision dans les *systems critiques urbains*, un pan de la recherche sur les villes intelligentes.

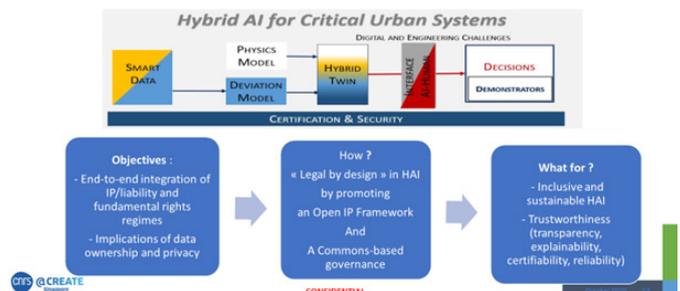
Ce programme bilatéral franco-singapourien rassemble 5 universités et Instituts de recherche de Singapour et 12 universités françaises en collaboration avec l'industrie. Son budget de 35 M€ est financé par la National Research Foundation de Singapour et par CNRS@CREATE, filiale du CNRS à Singapour fondée en 2019. En France, ce programme s'inscrit dans la Stratégie Nationale pour l'Intelligence Artificielle (SNIA) lancée en 2018.

Il s'agit d'un programme interdisciplinaire dans lequel les SHS (droit, philosophie, linguistique, communication, psychologie, sociologie et économie) sont impliquées dans 4 Work Packages sur 9. En impliquant autant les SHS, l'ambition du programme est de centrer la vision des villes intelligentes sur les besoins des individus. Le CRJ et le G2ELAB (Laboratoire de recherche en génie électrique) représentent l'UGA dans le programme.

### Qu'est-ce que l'intelligence artificielle hybride ?

Les systèmes d'Intelligence Artificielle Hybride développés dans le cadre du programme DesCartes permettent une prise de décision optimisée dans des situations urbaines complexes. Bâtie autour de 4 grands principes « fair, transparent, accountable and ethical », l'intelligence artificielle hybride combine les méthodes traditionnelles du *machine learning* avec des modèles basés sur les connaissances humaines ce qui donne lieu au nouveau concept de jumeaux hybrides, encodés sous la forme de lois physiques et des modèles mathématiques. Ce paradigme «hybride» permet de réduire le besoin en big data et en autres ressources ainsi qu'à faciliter la mise en place d'une IA digne de confiance et, plus généralement, d'une IA hybride responsable. Les principaux objectifs du projet sont d'optimiser en temps réel les ressources naturelles et les besoins énergétiques et d'améliorer le trafic et la qualité de l'air.

### Main breakthrough



### Quelle est l'implication du CRJ dans le programme DesCartes ?

Amélie Favreau et J.-M. Deltorn (Université de Strasbourg) assurent la direction du WP 7, avec une équipe franco-singapourienne, notamment composée pour les juristes de Mélanie Dulong de Rosnay (DR CNRS) et Hannah Yee-Fen Lim de Nanyang Technological Univer-

sity (NTU). Ils proposent un cadre de développement de l'intelligence artificielle hybride intégrant dès la conception les impératifs juridiques, tels que la protection de la vie privée ou des données personnelles. Cette approche « legal-by-design » au sein d'une IA Hybride est unique et s'appuie sur une intégration à chaque étape du développement des régimes de propriétés intellectuelles et une gouvernance des données en favorisant des architectures juridiques ouvertes et s'appuyant sur des licences spécifiques. L'objectif est de contribuer à la construction d'une technologie inclusive, durable, fiable par la transparence et l'explicabilité.

## Les ateliers de jurisprudence (suite) : le BACAG est né !

Dans la lettre du CRJ de juillet dernier, nous vous informions que nous étions dans l'attente d'un retour des éditions UGA pour savoir si le travail effectué au sein des ateliers de jurisprudence pourrait être publié. La réponse est tombée en octobre et elle est positive ! Une nouvelle revue numérique en droit va donc voir le jour à Grenoble : le Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Grenoble (le BACAG). Nous nous réjouissons évidemment de ce retour qui permettra d'assurer une publicité et une exploitation scientifique du travail effectué par près d'un cinquième des membres du laboratoire. Une rencontre avec l'équipe éditoriale est prévue en décembre. Nous espérons donc pouvoir lire le premier numéro d'ici le printemps prochain. La route aura été longue mais cela en valait la peine.

## FOCUS SUR...

### Aide aux jeunes chercheurs

L'UGA accompagne l'arrivée des Maîtres de conférences et assimilés nouvellement recrutés. Quatre enseignants-chercheurs du CRJ ont reçu 10 000 euros pour financer leur projet de recherche.

### Projet « Cycle de journées d'étude axées sur la notion de nécessité en droit » Julie Courtois



Une première journée est consacrée à la question de ce que la nécessité fait au droit. Cette journée d'étude, organisée par le CRJ et le CESICE, entend questionner la notion de nécessité dans le champ juridique. En effet, cette manifestation part de l'hypothèse d'un impensé au sein de notre tradition juridique, en dépit de son omniprésence dans le discours juridique.

La nécessité, notion reléguée aux confins du droit,

apparaît pourtant comme une des premières justifications données à l'existence même du droit : de son caractère nécessaire (à l'organisation des rapports sociaux), le droit en puiserait sa légitimité et sa force obligatoire.

Outre cette première considération para-juridique, la nécessité s'impose également en droit positif : ses occurrences, récurrentes dans les codes, révèlent son importance dans le raisonnement intellectuel du législateur jusqu'au juge. De surcroît, lorsque la nécessité n'est pas utilisée comme synonyme d'adaptabilité, elle constitue dans le champ pénal, une notion autonome : l'état de nécessité, invoqué aussi bien en matière de droit au logement qu'en matière environnementale, pourrait-il devenir le nouveau fait justificatif moteur d'évolution de notre système juridique ?

Les réponses à l'appel à contribution diffusé en juin ont pleinement reflété la complexité et les différentes facettes du sujet envisagé. Le comité scientifique, composé d'Amélie Imbert (CESICE), Mathilde Regad (CER-DAP<sup>2</sup>) et moi-même, a ainsi eu à évaluer une grande diversité de propositions nombreuses et de qualité. Plusieurs critères, liés aussi bien aux approches scientifiques des projets proposés qu'à la cohésion d'ensemble de la manifestation envisagée, ont guidé la sélection. Deux lignes directrices se sont ainsi imposées.

La première consiste à interroger la rhétorique de la nécessité au soutien du droit. S'il est un paradigme indéniable à l'univers des juristes, c'est de postuler l'existence du droit comme condition sine qua non à la vie en société : Ubi societas, ibi jus. Comment un tel axiome s'est-il imposé dans le discours des juristes et quelle influence a-t-il dans leur formation idéologique ? Il est fait de multiples usages, à tort ou à raison, de la nécessité dans les discours du droit qu'il conviendra d'interroger : de la justice constitutionnelle au droit de la consommation, en passant par le droit pénal international.

La seconde ligne directrice de cette journée d'étude vise à étudier la façon dont le recours à la nécessité oriente la mise en œuvre du droit. Érigé en notion autonome, l'état de nécessité a récemment fait l'objet d'un intérêt renouvelé, notamment dans un contexte de regain d'activisme face aux enjeux environnementaux. Pour réfléchir à ses implications, un panel se propose de réunir universitaires, magistrat et avocat pour mettre en lumière les potentiels et les limites de ce fait justificatif. Les contributions conduiront notamment à discuter sur les dérogations à l'application de la règle de droit qu'ouvre le recours à la nécessité. La notion de la nécessité en droit est ainsi abordée sous l'angle de la recherche fondamentale : il s'agit de déconstruire les logiques sous-jacentes aux rapports juridiques et d'inciter les juristes à adopter une attitude réflexive dans leurs pensées et leurs pratiques du droit. Un deuxième cycle d'étude, avec une dimension transdisciplinaire, devrait poursuivre ces réflexions en les confrontant aux autres sciences humaines et sociales.

Dans un souci de cohérence y compris sur un plan logistique, cette journée d'étude s'inscrit dans une démarche globale respectueuse de l'environnement.

## OUVRAGE

### « *Droit constitutionnel espagnol* » François Barque

**systèmes**  
COURS

François BARQUE

Droit  
constitutionnel  
espagnol

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Cet ouvrage a été conçu pour atteindre deux objectifs.

Il s'est agi, tout d'abord, de dresser pour le lecteur un panorama du droit constitutionnel espagnol. Si, de toute évidence, l'on recense des articles, des monographies ou encore des thèses sur la question, il manquait néanmoins un ouvrage d'ensemble.

Ce livre n'est donc pas un travail de droit comparé mais, plus modestement, de droit étranger qui, précisément, constituera un matériau pour le comparatiste. Le juriste français y trouvera d'ailleurs des analyses susceptibles de nourrir ses réflexions hexagonales (que l'on songe, par exemple à la question de la légitimité du juge constitutionnel, au problème de l'avenir du Sénat ou encore à la manière de traiter des revendications séparatistes ou des aspirations locales à davantage d'autonomie). Partant, ce livre se devait d'être pensé comme un outil facilement utilisable. Il est donc synthétique (sans tomber dans la simplification) et aisément maniable (notamment grâce à un index, à une numérotation des paragraphes ou encore à la présence d'encadrés d'approfondissement).

Le second objectif a consisté à défendre une thèse en établissant le rôle fondamental de la Constitution du 27 décembre 1978 pour la démocratie en Espagne. Ce pays, comme la France a connu un constitutionnalisme mouvementé du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce texte si important. C'est avec lui qu'un régime démocratique s'installe durablement. L'ouvrage identifie les mécanismes juridiques et les institutions ayant permis cette révolution (y compris la Monarchie). Il n'occulte pas néanmoins les difficultés que doit affronter l'Espagne, difficultés qui, précisément, peuvent en grande partie trouver des solutions par la révision de la Constitution. Les revendications régionales, notamment celles exprimées en Catalogne constituent, à ce sujet, un excellent exemple de « crise » sur laquelle le droit constitutionnel peut agir.

## ACCUEIL DE STAGIAIRES

### Chloé Jouvel-Triollet - Justice prédictive



Étudiante en Master 2 Justice, procès et procédures, j'ai saisi l'opportunité qui m'était offerte de réaliser un stage au sein du CRJ, sous la direction de Monsieur Étienne Vergès et Madame Géraldine Vial.

Le stage portait sur la justice prédictive, ou l'intelligence artificielle

appliquée au droit, un sujet actuel qui a immédiatement suscité mon vif intérêt. L'objectif du stage était de participer, en collaboration avec des informaticiens, à développer des connaissances et élaborer des outils d'intelligence artificielle au service des acteurs du droit et de la justice.

Diverses tâches m'ont été confiées, partant d'une simple mission opérationnelle d'annotation des décisions de justice, et allant jusqu'à la rédaction de synthèses de recherche sur des projets étrangers de prédiction du comportement des juges. La nature même des tâches demandait une grande autonomie, ce qui m'a permis de prendre confiance en moi grâce aux conseils et soutien continu de mes deux maîtres de stage.

Outre l'immersion dans le domaine de la recherche et la découverte des multiples fonctions de l'enseignant-chercheur, cette expérience m'a permis d'acquérir de solides connaissances juridiques sur un des nouveaux enjeux de la justice, ainsi que des compétences de synthèse essentielles aux concours de l'ENM que je présenterai prochainement.

### Camille Moutous - Personnalisation juridique de la Nature



Curieuse de découvrir de plus près le monde de la recherche universitaire, j'ai souhaité effectuer un stage au sein du CRJ à l'issue de mon Master II Droits et Histoire des Droits de l'Homme. Ce stage m'a donné un aperçu du quotidien d'un chercheur en droit dans un laboratoire scientifique. Ici, nul pailasse, microscope ou erlenmeyer :

bienvenu dans un laboratoire d'un autre genre, où, armé de son ordinateur et parfois accompagné d'un bataillon d'ouvrages, le chercheur réfléchit à la science juridique d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Lors de mon stage au CRJ, j'ai ainsi pu bénéficier d'excellentes conditions de travail, propices à la rédaction de mon mémoire de recherche de Master II portant sur la personnalisation juridique de la Nature et la titularité de droits. Pleinement satisfaite de cette expérience de recherche, c'est très naturellement que j'ai choisi de poursuivre dans cette voie en m'inscrivant cette année en doctorat, sous la direction de Mme Sabine Lavoirel. Je consacrerai donc les prochaines années de mon parcours académique à l'étude du traitement juridique des dommages résultant des changements climatiques.

Les récents incendies dantesques qui ont frappé la France cet été sont un aperçu des conséquences du réchauffement climatique et démontrent qu'il est aujourd'hui indispensable que le droit s'adapte à celles-ci. En effet, les changements climatiques entraîneront une augmentation inévitable des risques climatiques et présenteront de multiples dangers pour les

écosystèmes et les êtres humains, causant des dommages et des pertes qu'aucun plan d'action ne pourra complètement écarter. Or, le droit français semble, à l'heure actuelle, mal outillé pour anticiper et gérer les particularités des dommages résultant des changements climatiques. Dès lors, afin que les victimes de ces dommages puissent être prises en charge de manière satisfaisante, il est nécessaire de proposer, dans un premier temps, une définition, une qualification, voire une classification des dommages résultant des changements climatiques ainsi que des préjudices pouvant en résulter. Ce travail conceptuel et théorique doit permettre, dans un second temps, de dégager un régime juridique applicable aux spécificités des dommages résultant des changements climatiques.

L'établissement de ce modèle supposera d'analyser à la fois la réponse juridictionnelle pouvant être apportée à ces dommages mais également d'étudier les mécanismes extra- ou para-juridictionnels tels que les règlements alternatifs des conflits, y compris les transactions, ou encore la prise en charge des dommages par des fonds privés ou publics d'indemnisation.

### **Sarah Schmalian - Impact du « contentieux covid » sur l'office du juge du référé-liberté**



À l'issue du master 2 Droit et Histoire des droits de l'Homme à l'UGA, j'ai eu la chance de réaliser un stage de trois mois au CRJ. Durant celui-ci, j'ai rédigé un mémoire de recherche, sous la direction du professeur Serge Slama, relatif à l'impact du « contentieux covid » sur l'office du juge du référé-liberté.

Ce stage m'a tout à la fois permis de rédiger mon mémoire dans d'excellentes conditions de travail, de découvrir le monde de la recherche, et de confirmer mon envie de poursuivre mon cursus en doctorat. Je débute cette année ma première année de doctorat. Mon sujet de thèse est relatif aux évolutions de l'office du juge du référé-liberté. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de mon mémoire de recherche.

Ce mémoire m'a permis de saisir dans quelle mesure la crise sanitaire avait révélé et intensifié l'évolution que connaît l'office du juge du référé-liberté. En effet, il s'est produit un renforcement de l'usage du pouvoir d'injonction dont dispose le juge du référé-liberté. De plus, l'incertitude entourant les mesures susceptibles d'être prononcées par le juge du référé-liberté a été accentuée. De même, le contrôle de proportionnalité opéré par le juge a connu des changements significatifs. En outre, la prise en compte des moyens dont dispose l'administration a été explicitement consacrée comme applicable à l'ensemble du contentieux de la carence.

Ces constats soulèvent différentes interrogations : dans quelles mesures le « contentieux covid » aura-t-il un

effet de cliquet sur la jurisprudence du juge du référé-liberté ? Quelles évolutions ont été catalysées par la crise sanitaire ? Et quelles évolutions ont été induites par celle-ci ? Est-il possible d'apporter une définition claire des mesures susceptibles d'être prononcées par le juge du référé-liberté ?

Mes travaux de recherches ont pour ambition d'apporter des réponses à ces interrogations en établissant une définition de l'office actuel du juge du référé-liberté, ainsi que de retracer les évolutions que celui-ci a connues. Pour cela, il reposera sur une analyse des ordonnances du Conseil d'État et des tribunaux administratifs afin de saisir les ressorts de la co-construction de l'office de ce juge.

## **ACCUEIL DE PARTENAIRES**

### **Visite du Crédit Agricole au CRJ**

Le mardi 21 juin, l'équipe de l'Agence Personnes Protégées du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes venait visiter les locaux du CRJ.

Cela a été l'occasion d'expliquer ce que des chercheurs en droit font et les moyens dont ils usent pour ce faire. L'équipe administrative a été présentée et les questions n'ont pas manqué. Le CRJ a noué un partenariat avec cette agence depuis 2020, année d'un colloque co-organisé qui a dû être reporté pour cause de COVID. Un webinaire était mis en place l'année suivante et des collaborations futures sont à venir.



### Colloque « Les métamorphoses de la relation de travail » 13 octobre 2022 Grenoble

Ce colloque était organisé par Marielle Picq et Nathalie Baruchel du CRJ ainsi que par l'Ordre des avocats du Barreau de Grenoble et l'Institut d'Etudes Sociales (Faculté d'Economie UGA). Il s'est déroulé le jeudi 13 octobre, au siège de la Fédération du Bâtiment de l'Isère, à Grenoble.



Près de 250 participants sont venus écouter les interventions de sociologues, philosophes, universitaires, praticiens du droit, professionnels de la santé, représentants de l'administration du travail et responsables de ressources humaines. Tout au long de cette journée, la question des métamorphoses de la relation de travail liées au télétravail, à la flexibilité, au mal-être, à la recherche d'une qualité de vie et d'un emploi porteur de sens, a été abordée au regard du droit et de sa prise en compte de ces évolutions.



### Séminaire « Droit(s) et patrimoine(s) » 16 novembre 2022 UGA

Cette journée, organisée par Cécile Regourd, a réuni plusieurs universitaires venus partager leur travail de recherche prenant en compte tel ou tel aspect du droit du patrimoine. Ont ainsi été abordées les notions du patrimoine dans les domaines de la propriété, de l'environnement, de la culture, de la bioéthique et de la propriété intellectuelle.



### Atelier « L'objet photographique, de quels droits ? » 21 novembre 2022 Ministère de la culture, Paris

Cet atelier a fait suite à la première rencontre organisée en mai à Grenoble sur le thème « Quand la photographie fait oeuvre ? ». Il s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche mené par Emilie Terrier (UGA-CRJ) et Marie Cornu de l'Institut des sciences sociales du politique (CNRS/ENS Paris-Saclay/Université Paris-Saclay). Ce programme, intitulé « La photographie et le droit, perspectives contemporaines et historiques », entend étudier la façon dont la photographie est saisie par le droit.

Cet atelier a réuni, entre autres, conservateurs, historiens de l'art, universitaires et ayants-droit de fonds photographiques, qui ont échangé autour de l'authenticité des oeuvres photographiques et des conflits de droit susceptibles de naître autour de l'image.



## LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES A VENIR

### Journée d'étude « Ce que la nécessité fait au droit » 25 novembre 2022 UGA

Cette journée d'étude est organisée par Julie Courtois, membre du CRJ, et Amélie Imbert, membre du CESICE. Elle interrogera la nécessité en droit. Elle s'inscrit dans le cadre du cycle de journées d'étude « De la nécessité en droit à la nécessité du droit ».



### Colloque « L'émergence d'un droit des données » 2 décembre 2022 Grenoble

Ce colloque sur la propriété intellectuelle, organisé par Jean-Michel Bruguière, sera centré cette année sur l'émergence d'un droit des données, tant du point de vue des universitaires, que des praticiens du droit et des autorités administratives indépendantes. Il aura lieu au Musée de Grenoble.



### Des auteurs, un café 13 décembre 2022 Centre de documentation

Le Centre de documentation Léon Michoud accueillera Adeline Gouttenoire, professeure de droit privé à l'Université de Bordeaux, et Michel Farge, UGA-CRJ, pour la présentation de leur ouvrage « *Droit de la famille. Droit interne, européen et international* ».



### Colloque « Les NFT saisis par le droit » 10 janvier 2023 Lyon

Ce colloque est une co-organisation de l'Unité de recherche Confluence « Sciences et Humanités » de l'UCLy et du CRJ. Il est organisé sous la direction scientifique de Tristan Girard-Gaymard (MCF UCLy-UR Confluence) et de Iony Randrianirina (UGA-CRJ). Il aura lieu sur le campus Saint-Paul de l'UCLy.



### Cycle de conférences « Informatique et droit » 20 janvier 2023 UGA

La première conférence de ce cycle se penchera sur le thème « *De l'informatique juridique des années 90 à l'intelligence artificielle d'aujourd'hui : quels chemins pour l'algorithmisation du droit et de la justice ?* ». Organisée par Romain Rambaud, avec Danièle Bourcier. Autres dates à venir courant 2023.

### Mot des représentants

A mi-chemin du premier semestre de l'année universitaire 2022/2023, nous espérons que tous les doctorants et doctorantes du laboratoire poursuivent leurs projets dans les meilleures conditions. Nous tenons à rappeler que nous restons attentifs et à l'écoute des difficultés rencontrées par chacun de vous. Nous nous ferons le relai de vos interrogations ou remarques au sein du Conseil de laboratoire, et plus largement, auprès du CRJ. Nous pensons spécialement aux nouveaux doctorants qui découvrent l'institution et auraient des questions ou besoin d'explications relatives au fonctionnement du CRJ. Vous pouvez nous contacter à ce sujet.

Premièrement, nous tenions à faire quelques remerciements au regard d'événements concernant les doctorants. Nous remercions tout d'abord l'école doctorale de nous avoir impliqués dans la préparation de la réunion de rentrée du jeudi 20 octobre. Nous adressons également nos remerciements à Claire Masouy pour son implication dans cette dernière ainsi que pour l'organisation de la réunion d'information à destination des doctorants contractuels le mercredi 26 octobre. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des membres du CRJ qui sont intervenus dans le cadre du colloque « Le droit et les fables de Jean de La Fontaine » organisé par l'ADDUGA le 21 octobre 2022. La tenue d'un tel événement et la publication future (2023) des contributions des participants est l'occasion de valoriser d'autant plus l'activité de recherche des doctorants du laboratoire.

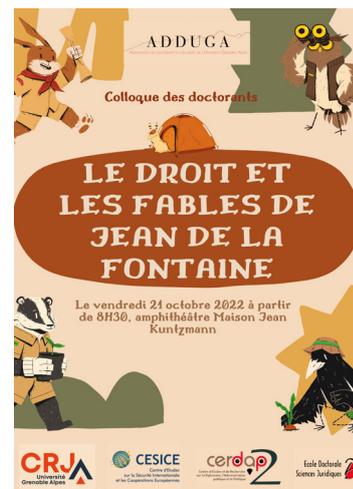
Finalement, nous souhaitons mettre en avant la tenue annuelle du séminaire doctoral organisé par le CRJ en janvier 2023 à destination des doctorants et doctorantes entre la 2ème et 4ème année de thèse. Ce séminaire constitue un temps d'échange au sujet de la thèse dans un contexte moins formel, propice à la discussion permettant de présenter son travail, soulever les difficultés rencontrées et avoir un retour de la part d'autres enseignants-chercheurs. Il s'agit de la 3ème édition d'un événement qui a été très apprécié par les premiers participants et nous remercions en ce sens la direction ainsi que l'équipe du CRJ pour la réédition de ce séminaire.

Il s'agit d'un exercice formateur qui favorise les liens entre les membres du laboratoire auquel nous vous encourageons à candidater. Les candidatures sont attendues d'ici le 14 décembre. Toutefois, pour ceux qui ne participeraient pas à cette édition, il est également intéressant d'assister à l'exercice en tant que public au regard des conseils transmis ou en vue d'une future participation.

Apolline BERNARD et Cassandra PAULET

### Colloque des doctorants « Le droit et les fables de Jean de La Fontaine » 21 octobre 2022

Le vendredi 21 octobre 2022 s'est tenu le colloque des doctorant.e.s en collaboration avec l'Ecole Doctorale de Sciences Juridiques et les trois laboratoires de la Faculté de droit de Grenoble. Cette manifestation scientifique avait pour thème « Le droit et les Fables de Jean de la Fontaine ».



Introduite par l'intervention de Monsieur Le Doyen de la Faculté de droit de Grenoble, les Président.e.s de l'Ecole Doctorale et les représentants des laboratoires affiliés au projet, la journée a commencé sous les meilleurs auspices liant prose, vers et morale.

La journée a alors été ponctuée de nombreuses interventions regroupant aussi bien la protection de la fable par le droit, l'explication des fables par le droit ainsi que l'illustration du droit par les Fables. Elle s'est soldée par des propos conclusifs d'une grande qualité soulignant le travail important des doctorant.e.s au sein du projet. Elle donnera lieu à une publication chez Mare et Martin durant l'année 2023.

Ce projet a été mené par le bureau de l'Association des Doctorant.e.s en Droit de l'Université Grenoble Alpes (ADDUGA). L'objectif était de renouer le lien entre les laboratoires, les doctorant.e.s, les enseignant.e.s ainsi que l'Ecole Doctorale après deux années de COVID-19. La finalité ayant été atteinte, de nombreux projets restent encore à venir. L'ADDUGA tient encore une fois à renouveler ses remerciements les plus sincères à la Faculté de droit de Grenoble, à l'Ecole Doctorale de Sciences Juridiques, aux trois laboratoires de recherches (CRJ, CESICE et CERDAP2) ainsi qu'à tous les enseignant.e.s qui ont participé à cette journée. Leur soutien a été la fondation de ce qui a fait la réussite de cette journée.

## Guide des doctorants

Le CRJ vient d'éditer un guide à destination des doctorants. Ce guide, souhaité le plus exhaustif et synthétique possible, donne toutes les informations nécessaires pour l'entrée des nouveaux doctorants au sein du laboratoire. Un guide utile aussi pendant toute la durée du doctorat au sein du laboratoire !

Il est disponible auprès du CRJ.



## Soutenances de thèse à venir

- **Ludovica Robustelli** - soutenance de la thèse « *Le droit à l'autodétermination informationnelle en droit européen* », le 29 novembre 2022. Sous la direction de Romain Tinière.

- **Lison Leneveler** - soutenance de la thèse « *L'accueil des personnes exilées, la fabrique d'une compétence communale. Le cas de Villeurbanne (2015-2022)* », le 1er décembre 2022. Sous la direction de Nicolas Kada.

- **Mickaël Gros** - soutenance de la thèse « *Les métamorphoses de la protection des biens en droit de la famille* », le 5 décembre 2022. Sous la direction d'Ingrid Maria.

- **Julie Bukulin** - soutenance de la thèse « *L'articulation du droit commun et du droit spécial des contrats Essai sur le concept « d'influence réciproque »* », le 5 décembre 2022. Sous la direction d'Agnès Maffre-Baugé.

- **Arnaud Fillon** - soutenance de la thèse « *L'Accord de Transfert de Matériel Biologique, un contrat innommé en droit du vivant* », le 8 décembre 2022. Sous la direction d'Etienne Vergès.

- **Loïc Bret** - soutenance de la thèse « *L'avènement du concept d'identité de genre : une illustration du phénomène de dynamisme des normes* », le 12 décembre 2022. Sous la direction de Romain Tinière et Michel Farge.

- **Laëtitia Ndoti-Ngbale** - soutenance de la thèse « *L'efficacité du droit de l'internationalisation des municipalités du Québec. Une voie de compréhension des relations entre les normes des trois ordres gouvernementaux* », le 14 décembre 2022. Sous la direction de Nicolas Kada.

## Soutenance HDR à venir

- **Anne-Gaëlle Robert** - mémoire de synthèse en vue de l'obtention de la HDR : « *Comment redonner du sens à la peine d'emprisonnement ? Éléments de réflexion* », le 15 décembre 2022. Sous la direction de Stéphanie Fournier.

## Événements à venir

### Table-ronde « La coopération transfrontalière locale et régionale en matière de gestion des eaux » 15 décembre 2022 UGA

Cette table-ronde est organisée par Laëtitia Ndoti Ngbale, doctorante en droit public UGA / Université de Laval (Québec). Elle permettra un regard croisé France-Québec avec des intervenants des deux pays.

Programme définitif bientôt disponible sur le site du CRJ.

## Séminaire doctoral

Le CRJ renouvelle l'organisation d'un séminaire doctoral en janvier 2023, à destination des doctorants et doctorantes entre la 2ème et 4ème année de thèse.

Il s'agit de proposer à plusieurs doctorants volontaires de présenter brièvement et publiquement l'état d'avancement de leurs travaux à des enseignants-chercheurs présents.

Ce séminaire permet d'aider les doctorants dans leur travail de thèse, en apportant des éclairages nouveaux ou différents sur leur sujet et en échangeant sur le fond et la forme.

Inscription avant le 14 décembre [sur ce lien](#).